

**Cousance (1804)  
Église**

**Fer Pr+FF2D - S2C4  
46.530005, 5.392208**

Dans un coin de la cour-parking, devant le porche d'entrée de l'église St-Julien de Cousance, se dresse, une originale et haute croix mixte en pierre et en fer forgé.

La croix semble dater de 1804 si on se reporte à l'inscription présente sur un cartouche en tôle de fer étampée du pied de la croix métallique.



Le monument comporte une importante partie basse en pierre (avec socle de base et fût-colonne élancée) sur laquelle est érigée une petite croix en fer forgé, à structure bidimensionnelle et à remplissage décoratif complexe.

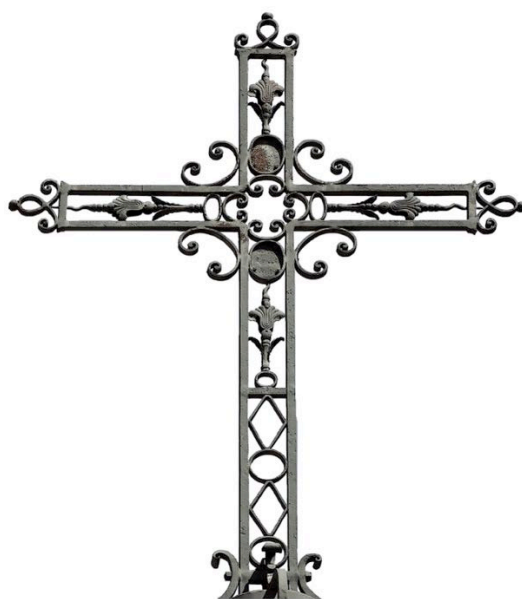


La croix n'était pas originellement placée à son emplacement actuel. Sur des cartes postales des années 1910-1920, on la découvre beaucoup plus proche de l'entrée de l'église et à droite de celle-ci. Elle reposait alors sur un emmarchement à quatre degrés.



La croix a donc du laisser place à un parking. Dans l'opération, elle semble avoir gagné un dispositif de consolidation du haut du fût-colonne. Celui-ci avait déjà été renforcé (avant le début du XX<sup>e</sup> siècle) par un corset en fer

## La croix en bref et quelques réflexions sur sa datation



La partie basse en pierre ne conserve plus que l'étage supérieur de l'embranchement. Sur cette dalle d'embranchement est posé un socle peu élevé habilement travaillé (angles abattus avec trinagles curvilignes, arêtes supérieures moulurées). Et sur ce beau socle, se dresse le haut fût-colonne, élancé et très légèrement galbé.

Le fût-colonne se termine par dispositif de fixation de la croix en fer forgé, avec coiffe cylindrique et quatre consoles. Manifestement ce dispositif de fixation est moderne.

Reste alors à découvrir la petite croix en fer forgé, à structure bidimensionnelle et à décor au travail de ferronnerie remarquable. La croix en fer forgé semble avoir été réalisée à l'occasion du jubilé de 1804 selon l'inscription en tôle de fer étampée sur un cartouche ovale.

À noter la présence d'un corset à trois ceintures en fer placé au milieu de la colonne en pierre, qui semble donc avoir été brisée. Ce corset, par le travail de ses fers, semble remonter à une période antérieure à 1804. Cela pourrait conduire à émettre l'hypothèse que la partie en pierre de la croix remonte à une date bien antérieure à 1804 (comme aussi le laisse imaginer la conception du socle en dessous de la colonne). Un ancien croisillon en pierre aurait pu avoir existé au-dessus du fût-colonne : disparu (à quelle date?), il aurait alors été remplacé par le croisillon actuel en fer forgé.

Le jubilé de 1804 auquel cette croix en fer forgé fait allusion est celui accordé par le Pape Pie VII, à l'occasion du rétablissement du culte catholique en France, jubilé ouvert le 2 décembre 1804, (11 frimaire an 13).

## *Le socle en pierre sous la colonne*



Il ne reste de l'ancien dispositif de base du monument que le dernier étage d'embranchement et le socle à moulurations posé dessus. La marche conservée présente un nez saillant.

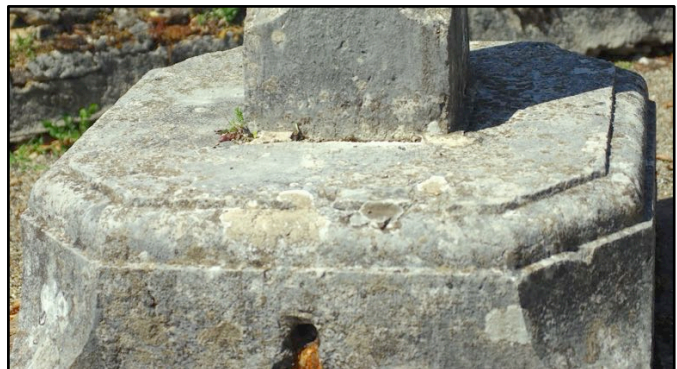
Le socle est, lui, un bloc parallélépipédique de faible hauteur comme on en voit fréquemment dans les croix en pierre anciennes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

Les angles du bloc sont abattus, avec profilage en triangle curviligne.

D'un plan carré, en partie basse, le socle adopte un plan octogonal en partie haute.

Les arêtes horizontales du dessus du socle sont travaillées pour former une moulure en quart-de-rond, surmontée d'un petit réglot en retrait.

Ce socle ainsi conçu et réalisé renvoie à des réalisations des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.



## *Le fût-colonne cylindrique*



La colonne cylindrique, très légèrement galbée, est de belle hauteur. Comme indiqué plus haut, elle semble avoir été brisée et donc réparée et consolidée par cerclage grâce à un corset à trois ceintures en fer plat maintenant quatre attelles verticales.

Le pied de la colonne est un dé cubique qui se raccorde au fût cylindrique de la colonne.



À noter le travail de la pierre consistant à chanfreiner les angles supérieurs du dé cubique (encore avec des triangles curvilignes) et à dégager des quarts et demis cercles en bas relief. Le travail de sculpture de la pierre est ici d'un strict clacissisme.



À mi-hauteur, la colonne a été réparée et consolidée. On ne distingue pas la fracture, sans doute horizontale et cachée par la bande de fer centrale.

Un corset à trois fers plats vient ceinturer la colonne et tenir des fers verticaux ancrés dans la pierre de la colonne avec scellements au plomb.

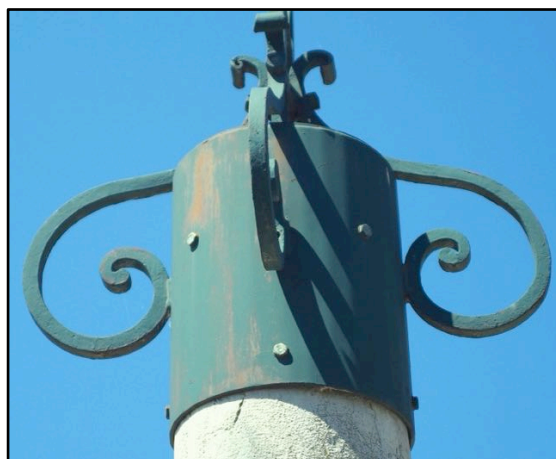


Ce "rafistolage" de la colonne date d'avant le début du XX<sup>e</sup> siècle puisqu'on voit déjà ce corset sur les cartes postales des années 1910-1920.

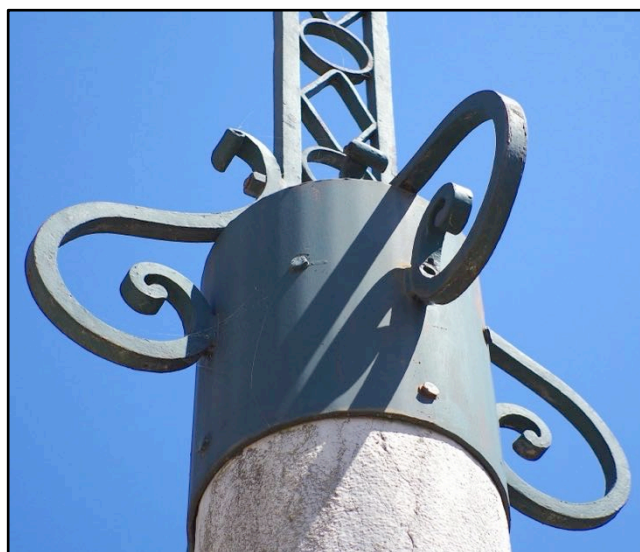
En partie haute de la colonne, des consoles en fer avaient été scellées dans la pierre pour assurer la fixation du pied de la croix (cf. cartes anciennes).

Un dispositif moderne a été réalisé, sans doute au moment du transfert de la croix, pour assurer le bon maintien de la croix en fer forgé au-dessus du fût-colonne.

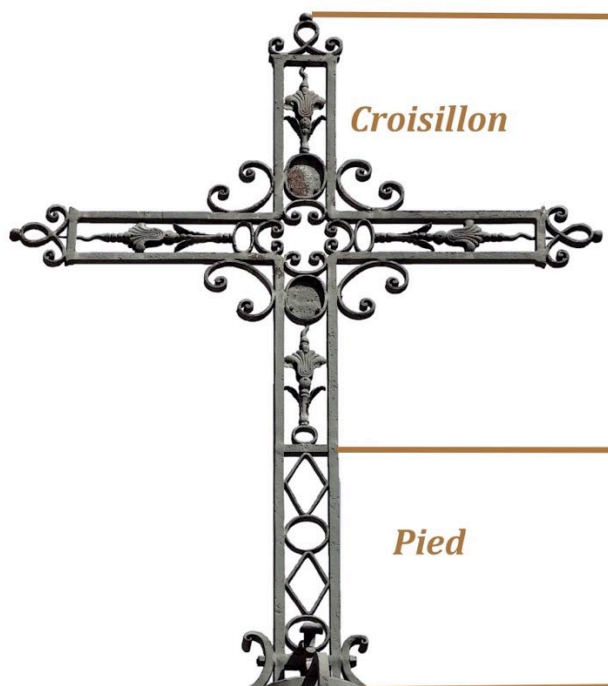
Une coiffe métallique cylindrique vient chapeauter le haut de la colonne. Elle permet la fixation de quatre consoles en S venant étayer le pied de la croix métallique.



La coiffe est fixée sur la pierre de la colonne par de "discrets" boulons.



## La structure générale de la croix en fer forgé

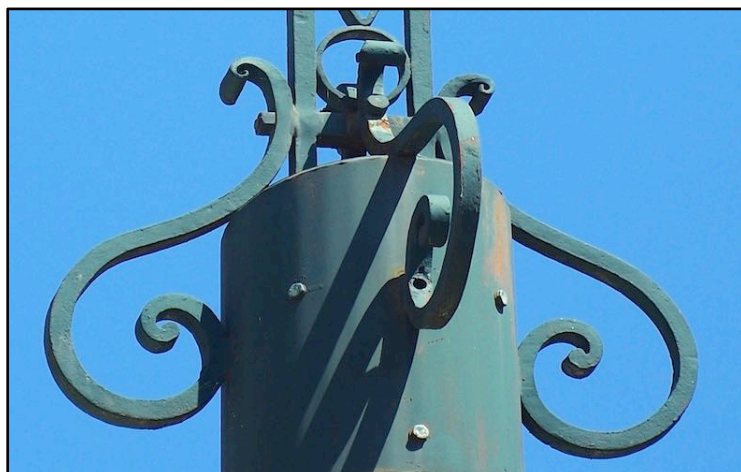


La croix en fer forgé, de type monobloc, comporte un pied à étage ajouté et des branches libres identiques (ou presque) et de même longueur. La croix est constituée, structurellement, de duos de fers parallèles de forte section carrée. Entre les fers structurels, se déploie un décor de remplissage assez sophistiqué, de style typique de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

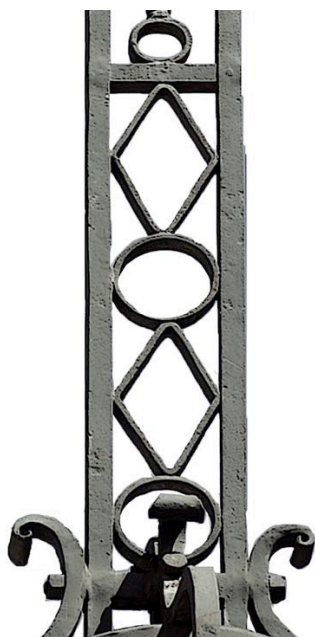
## Les consoles du pied de la croix

Quatre petites consoles, en fer de section carrée et en forme de S, contribuent à la stabilisation de la croix. Elles sont orientées selon les axes principaux de la croix. Les volutes basses sont fixées sur la coiffe du haut de la coiffe. Les volutes hautes sont fixées sur les montants structurels de la croix et sur une entretoise horizontale basse (assemblage boulonné), ces petites volutes étant forgées avec amincissement progressif de leurs fers.

Cette disposition atypique des consoles s'explique par la nécessité de fixer la croix en fer sur le haut du fût dont l'étroitesse ne permet pas la pose de consoles classiques. Il semble (d'après les cartes postales anciennes) que cette disposition était en place à l'origine.



## ***Le pied de la croix en fer forgé et le décor géométrique***



La croix en fer forgé possède un pied allongé d'un module (une sorte d'allonge) permettant de l'élever aussi haut que possible.

Deux fers structurels parallèles de section carrée forment les bords du pied (fers bordiers).

Deux entretoises horizontales servent à rigidifier la croix. L'une, en bas du pied, sert aussi à la fixation des volutes hautes des consoles. L'autre, en haut, marque la séparation entre pied et croisillon et permet aussi la fixation du décor de remplissage.

Ce décor de remplissage est constitué d'une frise ou chute de motifs strictement géométriques réalisés en fer plat (deux losanges et deux anneaux alternés).



## ***Le croisillon sommital et le décor à fleurons et ovales***



Au-dessus du pied, le croisillon sommital présente quatre branches libres identiques (ou presque), de même longueur et de même décor.

Les deux branches verticales présentent de gros ovales portant des inscriptions alors que les branches horizontales ne comportent que de petits ovales ouverts. Le motif de la branche vertical basse n'est pas orienté vers l'extérieur de la croix mais vers le centre de la croisée.

Structurellement, ce croisillon est constitué de duos de fers parallèles de section carrée (comme les montants du pied). Ces fers structurels bordiers sont coudés au niveau des angles. Ils sont fixés à des barrettes terminales aux extrémités des branches (les barrettes présentent un petit débord externe à moulure).



À l'intérieur de chacune des branches est disposé un motif décoratif avec fleuron complexe.





Les fleurons partent d'une base en forme d'ovale pour aller vers les extrémités des trois branches libres (ou vers le centre de la croisée pour la branche verticale basse).

Réalisés pour l'essentiel en fer forgé et étampé, ils comportent d'abord une hampe dotée de deux feuilles opposées en tôle étampée. Puis vient une graine à grains d'où part une sorte de culot à palmettes. Une seconde graine émerge du culot et se termine par une vrille.

Les palmettes sont en tôle de fer étampé.



À noter que l'extrémité de la graine ondulante passe derrière les platines terminales des trois branches libres.

Ce motif décoratif savamment travaillé est caractéristique de la ferronnerie d'art de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.



Aux extrémités des trois branches libres sont fixés des culots décoratifs en fer plat constitués d'une boucle dont le fer se croise sur lui-même (assemblage à mi-fer) et comportant de petites volutes d'extrémité. Une perle en fer étampé est placée au sommet de la boucle.

Dans les angles externes des quatre branches de la croix sont disposés des motifs en fer plat en forme de C et à volutes.



Reste à examiner le centre de la croisée et les inscriptions placées dans les branches verticales.



D'autres fers plats, également en forme de C et à volutes, sont placés aux départs des quatre branches ; plus petits que les fers en C des angles externes, leur ouverture est orientée vers le centre de la croisée, ce qui crée une sorte de motif visuel quadrilobé.

Dans les deux branches de la traverse horizontale, ces petits fers en C sont fixés en tangeant les ovales de départ des fleurons des branches. Il en est de même des petits fers en C des branches verticales, sauf que les ovales sont ici de taille plus importante et de nature très différente. Ces ovales servent à l'ajout d'inscriptions.



Ces deux grands ovales sont vides du côté de la face de la croix opposée à l'église. Par contre, ils sont obturés sur l'autre face.

Des "couvercles" ou fermetures en tôle de fer, placés devant les ovales et fixés à ceux-ci par des boulons et écrous, portent des inscriptions réalisées par étampage de la tôle.



L'inscription supérieure peut être déchiffrée comme "Vicit Veritas Anno" ("La vérité a gagné, l'année..."). Celle du bas semble la compléter avec "Jubi...lari 1804".

Soit :

***La vérité a gagné,  
l'année du jubilé  
de 1804***



Comme indiqué au début de la notice, ce jubilé de 1804 est celui accordé par le Pape Pie VII, à l'occasion du rétablissement du culte catholique en France, jubilé ouvert le 2 décembre 1804, (11 frimaire an 13). L'inscription de la croix en fer forgé de Cousance est donc un intéressant témoignage de la satisfaction non dissimulée des autorités ecclésiastiques locales après les affres de la Révolution et le rétablissement du culte catholique.

## Conclusion

La croix de l'église St-Julien de Cousance mérite d'être considérée comme un témoignage patrimonial important et une œuvre à préserver et mettre en valeur. Et cela à plusieurs titres.

- C'est d'abord la présence d'un socle et d'une colonne en pierre qui datent manifestement d'une période ancienne, sans doute des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> -XVIII<sup>e</sup> siècles.
- La croix en fer forgé érigée au-dessus de la colonne, sans doute en remplacement d'une croix en pierre plus ancienne, est elle-même un petit bijou en fer forgé, bien dans la tradition de la ferronnerie d'art de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (avec un décor en fer et tôle de fer étampés bien caractéristique).
- Enfin et surtout, cette croix présente des inscriptions non banales témoignant de la fin d'une période trouble (Révolution) et des hostilités contre la religion catholique.

Il serait maintenant bien utile de retrouver en archives des traces de décisions successives relatives à cette croix :

- création d'une probable première croix totalement en pierre ;
- cassure de la colonne en pierre et consolidation de celle-ci par un corset de fer ;
- disparition du croisillon en pierre (croix abattue pendant le Révolution?) ;
- réalisation d'un nouveau croisillon en fer forgé ;
- déménagement contemporain de la croix vers le fond de la cour de l'église ;
- création d'une nouvelle coiffe pour fixer le croisillon en fer sur la colonne en pierre.

